

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 OCTOBRE 2011

COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX

L'an deux mil onze, le 20 octobre à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué par Monsieur le Maire le 11 octobre 2011, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Loïc TRICHET, Maire

Etaient présents :

Mmes, MM DON Gilles, SUAUD Henri, GUILLET Maurice, ROBIN Francine, adjoints- ROBIN Michel, RANNOU Marie- Annick, JOLY Jean-Luc, CHEVILLON Gabriel-Marie, GUEDON Yves, REIGNIER Patrick, EVEILLÉ Rémy, formant la majorité des membres en exercice.

Excusée : LAIDET Nathalie

Absente : FOUCHER Yasmine

M JOLY Jean-Luc a été élu secrétaire de séance.

✓ PROCES VERBAL DU 15 SEPTEMBRE 2011

Le procès verbal du 15 septembre 2011 a été approuvé à l'unanimité

✓ SALLE POLYVALENTE-REVISION DES TARIFS (DELCM1011A)

Après avoir rappelé les tarifs 2011 pour la location de la salle polyvalente 2011, Monsieur le Maire demande à Monsieur SUAUD de présenter un comparatif des tarifs pratiqués dans d'autres communes.

Le Conseil Municipal, après délibération :

-DECIDE d'augmenter les tarifs de location de 2% (sauf sépultures et podium) et d'arrondir à l'euro supérieur ou inférieur selon la règle de l'arrondi à compter du 01/01/2012.

-DECIDE de conserver le prix des cautions à 80 € pour la petite salle et 150 € pour la grande salle.

-DECIDE continuer de mettre à disposition gratuitement la salle polyvalente pour les réunions politiques des élections municipales.

-RAPPELLE que toute manifestation à but lucratif est payante.

✓ DESHERBEUSE-FINANCEMENT DE L'ACQUISITION(DELCM1011B)

Suite à la présentation par Monsieur le Maire du coût de la désherbeuse et le financement prévu :

Le Conseil Municipal, après délibération :

-APPROUVE le financement prévu et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Coût de l'acquisition : 11.780,00 € HT (soit 14.088,88 € TTC)

Financement :

-Subventions sollicitées :

*Agence de l'Eau : 3.534,00 €

*SIAEP de la Vallée du Jaunay : 2.356,00 €

*Sage Vie et Jaunay : 3.534,00 €

-Autofinancement : 2.356,00 €

✓ AFFAIRE LA GILARDIERE(Déclassement) : SUITE A DONNER(DELCM1011C)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le contentieux qui oppose les Consorts BULTEAU à la Commune de St Georges au sujet de la délibération prise dans le cadre du déclassement du domaine public d'une partie du chemin communal au lieu-dit la Gilardière. L'affaire faisant l'objet de fortes contestations tant sur la forme que sur le fond,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et s'accordant sur les motifs présentés,

-**DECIDE** à l'unanimité, de renoncer au déclassement de tout ou partie de ce chemin public à la Gilardière.

✓ **DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR(DELCM1011D)**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-**DECIDE**, à l'unanimité, l'admission en non-valeur des titres émis en 2008, 2009 et 2011 pour un total de 73,85 €.

✓ **CCPA – TRANSFERT DE COMPETENCE : ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE(DELCM1011E)**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal **DECIDE** :

-de transférer à la Communauté de Communes du Pays des Achards la compétence « accueil des grands passages de gens du voyage »,

-de modifier en conséquence le point 4 de l'article 8 des statuts de la Communauté de Communes du Pays des Achards comme suit :

-« accueil des gens du voyage : acquisition, aménagement, entretien et gestion de terrains pour l'accueil de courts séjours (8 à 15 jours) de grands groupes de caravanes qui se déplacent au cours de l'été pour des rassemblements traditionnels ou religieux (missions évangéliques).

Les Communes conservent leurs compétences pour les aires permanentes d'accueil en faveur des gens du voyage pour les moyens à longs séjours. »

✓ **QUESTIONS DIVERSES**

*Cérémonies du 11 novembre : à St Georges à partir de 10H30 (départ Mairie)

*Hivernales : Spectacle à St Georges le 27 novembre 2011 à 18H.

*Remise des prix « Paysages de votre Commune » : samedi 19 novembre 2011 à 11H00

* Prochaine réunion de Conseil Municipal: **Jeudi 17 novembre 2011 à 20 h 30**